



KINE1BA

2024 - 2025

Bachelier en kinésithérapie et réadaptation

Si vous le souhaitez, vous pourrez également poursuivre vos études par un Master en Sciences de la Motricité de 120 crédits. Actuellement, la FSM propose trois finalités : la finalité approfondie (recherche) et deux finalités de spécialisation (kinésithérapie musculosquelettique, kinésithérapie neurologique). L'obtention d'un Master 120 vous donnera accès à la formation doctorale.

Votre profil

Vous appréciez les contacts humains, vous êtes sociable et à l'écoute, vous pratiquez une activité physique régulière ? Tous ces aspects constituent des atouts pour la réussite de ce parcours universitaire.

De façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, capacité d'analyse, esprit critique, esprit de synthèse, bonne méthode de travail, capacité d'abstraction, etc.

Votre futur job

Vous travaillerez en hôpital, en cabinet privé, en maison de repos, dans un centre de rééducation, un centre de psychomotricité ou un club sportif, en Belgique ou à l'étranger. Vous pourrez également partir en mission à travers le monde pour une ONG, vous orienter vers la délégation médicale ou vers une carrière en recherche.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le bachelier vous offre la possibilité :

- d'acquérir un socle de connaissances solides dans le domaine des sciences biomédicales ;des connaissances et compétences techniques nécessaires pour poser les gestes professionnels du kinésithérapeute ;
- de développer des soft skills orientés communication thérapeutique, empathie, intelligence émotionnelle, gestion du travail, réflexivité, etc. ;
- d'intégrer un raisonnement clinique basé sur l'Evidence Based Practice (EBP)
- de développer une première expérience de terrain g, eic4edionnelle, gesr,ttm25 eP)

KINE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus *avant* 2024-25 ? Pour la rubrique 'Compétences et acquis' qui vous est destinée, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

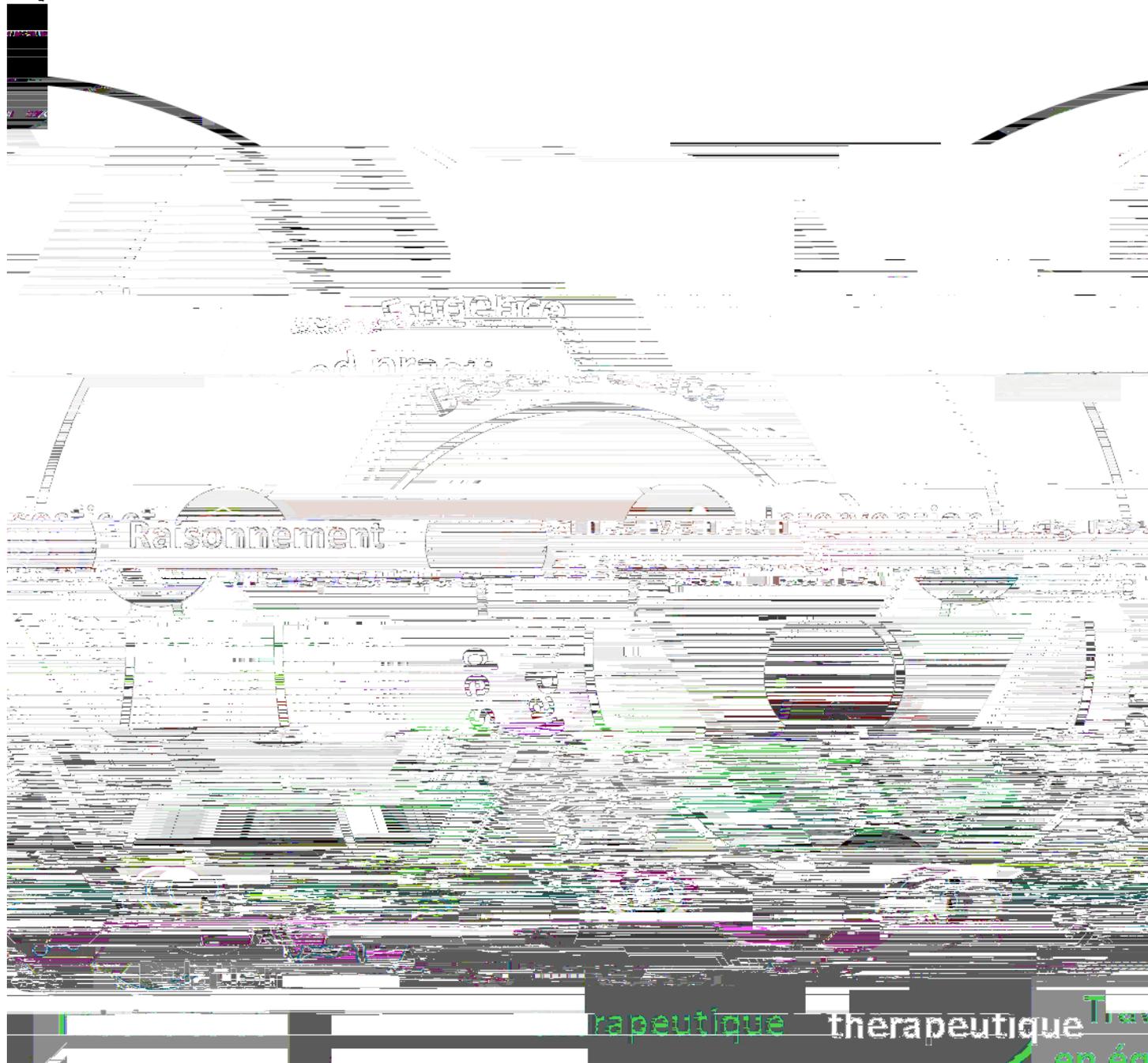
--

Le profil de sortie du diplômé est basé sur 4 valeurs au cœur de la formation et sur 10 axes de compétences indispensables et incontournables que doit développer l'étudiant durant le cursus.

Attitude

10/15

ique



Les 4 valeurs :

1. La Démarche – l'ancrage scientifique
2. La Relation patient-kiné visant un patient moteur de sa prise en charge
3. L'Evidence Based Practice

4. La collaboration pluridisciplinaire

Les 10 axes

- Attitude Scientifique
- Raisonnement clinique
- Diagnostic et planification
- Intervention thérapeutique
- Relation thérapeutique
- Travail en équipe
- Gestion
- Déontologie et éthique
- Promotion de la santé
- Motricité et didactique

Les 10 axes présentés ici n'ont du sens qu'avec les acquis d'apprentissage développés à la suite.

Le développement du raisonnement clinique dans chacune des étapes de la prise en charge du patient (diagnostic, planification,

2.4

Poser un diagnostic clinique et fonctionnel en intégrant les informations recueillies lors de l'anamnèse et de l'examen clinique.

2.5

Identifier les situations/pathologies ne rentrant pas dans son propre champ d'expertise de kinésithérapeute et référer à un autre professionnel de soins de santé (screening).

2.6

Etablir un pronostic et le justifier, sur base de la pathologie et les facteurs personnels et contextuels.

2.7

Formuler les buts de la prise en charge en concertation avec le patient.

2.8

Planifier l'intervention thérapeutique.

*

Définition de la Confédération mondiale de physiothérapie (2019)

Le diagnostic en physiothérapie est le résultat d'un processus de raisonnement clinique qui aboutit à l'identification de déficiences existantes ou potentielles, de limitations d'activités et de restrictions de participation ainsi que de facteurs influençant le fonctionnement de manière positive ou négative.

Le but du diagnostic est de guider les physiothérapeutes dans la détermination du pronostic et des stratégies d'intervention les plus appropriées pour les patients/clients et dans le partage d'informations avec eux. Si le processus de diagnostic révèle des résultats qui ne relèvent pas des connaissances, de l'expérience ou de l'expertise du physiothérapeute, celui-ci dirigera le patient/client vers un autre praticien approprié.

3. Intervention thérapeutique

Réaliser l'intervention thérapeutique en impliquant le patient, en évaluer l'efficacité et l'adapter si nécessaire dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

3.1

Réaliser les interventions thérapeutiques adaptées au profil du patient : actes techniques, exercices et aspects éducatifs (ex. changement de comportements, postures ...).

3.2

Adapter son intervention, tenir compte de la fonction du patient et de ses besoins. Identifier les situations où l'intervention est adaptée.

Communiquer et argumenter de manière rigoureuse et efficace lors d'échanges au sein d'une équipe d'étudiants, avec des enseignants ou le maître de stage.

7.4

Rédiger des documents écrits en tenant compte des exigences de la situation (étude de cas, rapport pour un médecin).

7.4

Rédiger des documents écrits en tenant compte des exigences de la situation (étude de cas, rapport pour un médecin).

7.5

Dialoguer avec ses pairs sur un cas clinique en argumentant l'apport de la kinésithérapie et de la réadaptation.

8. Gestion

Gérer les aspects juridiques / légaux, administratifs et de sécurité nécessaire à ses premières expériences de kinésithérapeute (stages).

8.1

Gérer les aspects juridiques / légaux : décrire les droits et les devoirs du stagiaire et les appliquer lors des stages.

8.2

Gérer les aspects administratifs et organisationnels de ses stages.

8.3

Gérer les aspects de sécurité : décrire les aspects de sécurité inhérents à la prise en charge d'un patient et les appliquer lors des stages.

9. Déontologie et éthique

Prodiguer les soins de manière responsable dans le respect de la déontologie et de l'éthique.

9.1

Expliquer au patient le concept de consentement éclairé et ses implications, et en tenir compte dans sa pratique.

9.2

Décrire les droits et les devoirs du stagiaire lié au secret professionnel et agir en conséquence lors des stages.

9.3

Mener une analyse réflexive sur ses préjugés et leurs influences potentielles sur la prise en charge d'un patient ou sur l'évaluation d'un sujet volontaire dans le cadre d'une expérimentation.

9.4

Mener une analyse réflexive sur la juste distance dans la relation patient/kiné.

10. Promotion de la santé

Analyser un système de santé publique et son impact sociétal

10.1

Décrire les principes de base du système de santé publique belge et le questionner en regard d'autres systèmes.

10.2

Evaluer de manière critique la qualité et l'impact sociétal d'un système de santé publique sur base, entre autres, d'une analyse épidémiologique.

10.3 Réaliser une analyse réflexive sur les liens entre environnement, santé et comportement.

11. Axe savoir

Mobiliser de manière critique et intégrée un socle de savoirs (connaissances, modèles, théories, concepts et techniques) en sciences exactes, biomédicales et humaines, sur lequel s'appuyer pour intervenir dans le domaine des sciences de la motricité.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation 🟡	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 🟡	Bénédicte Schepens	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 🟡	Sébastien Xhrouet	PO [q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1 🟡	Yannick Bleyenheuft	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A) 🟡		PO [q2] [10h+18h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1390B	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B) 🟡					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en kinésithérapie et réadaptation \[Pour diplômé.es du master EDPH2M avec l'option motricité de l'UCLouvain\]](#)

[<https://uclouvain.be/prog-2024-kine1ba-programme>]

Bachelier en kinésithérapie et réadaptation [Pour diplômé.es du master EDPH2M avec l'option motricité de l'UCLouvain]

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette passerelle est susceptible d'évoluer en 2025-2026 avec la réforme entamée en FSM.

Bloc
annuel
1 2 3

o Majeure

Ce programme est destiné uniquement aux étudiant-es de la Faculté des sciences de la motricité diplômé-es d'un master en éducation physique option motricité et pathologie.

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (5 crédits)

○ LKNR1102	Développement durable	Anne Berquin Valérie-Anne Chantrain (coord.) Pauline Modrie	FR [q2] [22.5h] [2 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1300	Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation	Robert Hardwick (coord.) Sophie Patris Gregory Reyckler	FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐			X

o Formation théorique et pratique spécifique à la kinésithérapie et réadaptation

○ LKINE1031	Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique	Xavier Banse Frank Bom Thierry Deltombe (coord.) Philippe Mahaudens Caroline Meyer Laurent Pitance Clara Selves	FR [q2] [20h+16h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1033	Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie	Olivier Cornu Thierry Deltombe Christine Detrembleur (coord.) Julie Duque Thierry Lejeune Philippe Mahaudens Gaëtan Stoquart	FR [q1] [0h+7.5h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1036	Compléments de neurophysiologie	Julie Duque (coord.) Robert Hardwick Sylvie Nozaradan	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
○ LKINE1038	Biophysique appliquée à la kinésithérapie	Christine Detrembleur	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKINE1041	Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire	Jean-Bernard Michotte William Poncin (coord.) Gregory Reyckler	FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LKNR1104	Système de santé et modèle médical	Christine Detrembleur Bénédicte Schepens (coord.)	FR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			

⌘ LKINE1390C

Bloc
annuel

				1	2	3
○ LKNR1105	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1 <i>Cours ajouté à ce programme durant la durée de la transition, c'est à dire jusque 25-26.</i>	Laurent Pitance (coord.)	PR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
○ LKINE9034	Stages cliniques (3 mois)	William Poncin (coord.)	PR [] [] [23 Crédits] 🌐			X
○ LKINE9035	Rapports de stages (3 mois de stages)	William Poncin (coord.)	PR [q1+q2] [] [2 Crédits] 🌐			X

○ Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⌘ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	PR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation	Bénédicte Schepens	PR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1	Yannick Bleyenheuft	PR [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A)		PR [q2] [10h+18h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1390B	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B)		PR [q2] [10h+16h] [4 Crédits] 🌐			X
⌘ LKINE1390C	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C)		PR [q2] [10h+16h] [4 Crédits] Δ 🌐			X

- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1023A** "Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain)" a comme prérequis LFSM1109 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LKINE1006
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LIEPR1025** "Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition" a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LFSM1101 ET LFSM1104
- LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
 - LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1026** "Statistique" a comme prérequis LIEPR1003
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
- LIEPR1027** "Activités physiques et sportives adaptées" a comme prérequis LKINE1011 ET LKINE1012 ET LKINE1025
- LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1025 - Activités physiques et sportives
- LKINE1021** "Techniques de base en kinésithérapie" a comme prérequis LKINE1005 ET LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
 - LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1022** "Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique"

LFSM100323atos28.0 -19951 Tm [(LFSM100aLrg 1 0 0 -1 54.15200043 70.96099854 Tm [(- Biomécanique et analyse du système

- LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
- LKINE1033** "Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie" a comme prérequis LKINE1022
- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
- LKINE1036** "Compléments de neurophysiologie" a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LIEPR1024 ET LKINE1024
- LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
 - LIEPR1024 - Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs
 - LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
- LKINE1038** "Biophysique appliquée à la kinésithérapie" a comme prérequis LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1005 ET LKINE1006
- LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1039** "Technologie et réadaptation" a comme prérequis LKINE1006
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1040** "Ergonomie et réadaptation" a comme prérequis LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1004
- LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1004 - Fondements de l'ergonomie
- LKINE1041** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire" a comme prérequis LKINE1023
- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1234** "Psychomotricité" a comme prérequis LFSM1107 ET LKINE1002 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LFSM1107 - Psychologie générale
 - LKINE1002 - Psychologie et handicap
 - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1300** "Méthodologie de la recherche en kinésithérapie et réadaptation" a comme prérequis LIEPR1003 ET LANGL1851
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
 - LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators
- LKINE1390A** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LKINE1006 ET LFSM1109
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
 - LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
 - LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1390B** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LKINE1006 ET LFSM1109
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
 - LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
 - LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1390C** "Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C)" a comme prérequis LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024 ET LKINE1006 ET LFSM1109
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique
 - LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
 - LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1396** "Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1" a comme prérequis LIEPR1024 ET LKINE1234
- LIEPR1024 - Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs
 - LKINE1234 - Psychomotricité
- LKINE9034** "Stages cliniques (3 mois)" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LKINE1003 ET LKINE1005 ET LKINE1021 ET LKINE1022 ET LKINE1023 ET LKINE1024
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LKINE1003 - Handicap et réadaptation et stage d'observation
 - LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
 - LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie
 - LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique

- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux

LKINE9035 "Rapports de stages (3 mois de stages)" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LKINE1003 ET LKINE1005

- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
- LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LKINE1003 - Handicap et réadaptation et stage d'observation
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice

LNEER2451 "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851

- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

KINE1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

○ LKNR1101	Introduction aux méthodes de recherche	Dominique De Jaeger	FS [q2] [30h] [3 Crédits] 
○ LKNR1102	Développement durable	Anne Berquin Valérie-Anne Chantrain (coord.) Pauline Modrie	FS [q2] [22.5h] [2 Crédits] 
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>	Yannick Bleyenheuft	FS [q2] [15h+15h] [4 Crédits]  

○ LKINE1012	Pratique de la formation psychomotrice de base Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.		PS [q2] [0h+30h] [2 Crédits] △
-------------	--	--	---

o Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

⊗ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	PS [q2] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1002	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Paulo Jorge Dos Santos Rodrigues	PS [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1004	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Serena Buchter Marcela Lobo Bustamante	PS [q1] [15h] [2 Crédits]

KINE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1023A	Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain) ■	Pierre Bulpa	[FR] [q1] [15h +15h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■	Marc Francaux	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	[FR] [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■	Julie Duque (coord.)	

○ LKINE1234	Psychomotricité 🇧🇪	Christine Detrembleur	FR [q1] [7.5h +15h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--------------------	-----------------------	--

○ Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	---	---

KINE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Philippe Denis Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	PS [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	SI [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⊗ LKINE1039	Technologie et réadaptation 🟡	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	PS [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 🟡	Bénédicte Schepens	PS [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 🟡	Sébastien Xhrouet	PS [q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1 🟡	Yannick Bleyenheuft	PS [q2] [45h +15h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A) 🟡		PS [q2] [10h +18h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LKINE1390B	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim B) 🟡		PS [q2] [10h +16h] [4 Crédits] 🌐
⊗ LKINE1390C	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim C) 🟡 <i>Ce cours n'est pas organisé en 24-25.</i>		PS [q2] [10h+16h] [4 Crédits] △ 🌐

KINE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une affectation à une

